

Les modalités de paiement/versement

Pour la session d'automne, le studio de danse accepte des paiements par carte de crédit ou des paiements manuels (chèques ou argent comptant). Lorsque vous procédez à l'achat en ligne, vous devez sélectionner le choix qui vous convient (carte de crédit ou paiements manuels). Pour les paiements manuels, vous devrez téléphoner la direction pour planifier une rencontre afin de finaliser la facture.

Autres informations :

- le tarif des cours couvre les activités de septembre à décembre
- les paiements se font par carte de crédit, argent comptant ou par chèques au nom de : Studio de danse Sarah Williams
- il est possible de faire 2 versements pour la session d'automne (1^{er} septembre et 1^{er} novembre)
- tout chèque sans fonds retourné par la banque sera sujet à une charge de 40\$
- tous les chèques postdatés doivent être remis avec la fiche d'inscription avant le 1^{er} septembre 2018